



**MÉMOIRE
DU
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL**

SUR

**LE DOCUMENT DE CONSULTATION
PORTANT SUR
LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC
POUR LA PÉRIODE 2008-2010**

**PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DE LA CULTURE**

SEPTEMBRE 2007

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Présentation du CQCD	1
Introduction.....	2
Le scénario envisagé.....	2
Les enjeux liés à l'immigration.....	3
➤ Enjeux d'ordre démographique et économique.....	3
➤ Enjeu linguistique.....	4
Les défis en matière d'accueil et d'intégration.....	4
➤ L'intégration des immigrants au marché du travail.....	4
➤ La francisation des immigrants.....	5
➤ La régionalisation.....	6
➤ Le maintien du consensus social.....	6
La gestion de l'immigration.....	6
Conclusion.....	7

PRÉSENTATION DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (CQCD)

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) a pour mission de promouvoir, représenter et valoriser le secteur de la distribution et du commerce de détail au Québec et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur.

Le CQCD représente plus de 5 000 établissements commerciaux (détaillants) répartis à travers le Québec et touche près de 70 % de l'activité économique reliée au secteur du commerce de détail.

Le CQCD est de plus affilié au Conseil canadien du commerce de détail qui a pour fonction principale de représenter les intérêts du secteur du commerce de détail ailleurs au Canada.

Introduction

Le Conseil québécois du commerce de détail (ci-après appelé CQCD) remercie le gouvernement du Québec et spécialement la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, de lui avoir donné l'opportunité de présenter son point de vue dans le cadre de la présente consultation portant sur « *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010* ».

Le CQCD souhaite présenter sa position face aux scénarios envisagés quant à l'évolution des niveaux d'immigration pour la période 2008-2010. Il commentera également les enjeux liés à l'immigration, les défis en matière d'accueil et d'intégration et la gestion de l'immigration.

« La première condition de réussite de l'immigration : l'emploi »

Le scénario envisagé

D'entrée de jeu, le CQCD est en accord avec les principaux constats émis par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles dans son document de consultation. Il est primordial, selon nous, d'accueillir le plus grand nombre d'immigrants afin de rehausser le bassin de main-d'œuvre disponible pour nos entreprises et c'est pourquoi le **scénario 5 : croissance élevée de l'immigration (60 000 admissions en 2010)** nous apparaît comme celui à privilégier pour le Québec.

Les quelques commentaires, suggestions et préoccupations ci-dessous, présenteront les principaux éléments justificatifs à cet égard, lesquels, selon nous, contribueront à atteindre ce seuil avec succès.

Les enjeux liés à l'immigration

➤ Enjeux d'ordre démographique et économique

Le secteur du commerce, dont fait partie celui du commerce de détail et de la distribution, est le plus important secteur d'emploi au Québec avec plus de 620 000 emplois. Ce dernier représente plus de 86 milliards de dollars de ventes par année et regroupe plus de 54 000 établissements commerciaux répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Il s'agit du secteur d'activité qui emploie le plus grand nombre de main-d'œuvre au Québec. Il est donc évident que notre secteur est très touché par la pénurie de main-d'œuvre qui se fait sentir actuellement et qui risque de s'aggraver dans les années à venir.

Les immigrants représentent toujours une proportion importante de la main-d'œuvre employée par le secteur, principalement dans les grands centres urbains et surtout dans les quartiers plus ethniques. Très soucieux d'être le plus près possible de leurs communautés, les détaillants embauchent souvent du personnel représentant les communautés qu'ils desservent. Or, le secteur du commerce de détail nous apparaît un secteur à prioriser par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (ci-après appelé MICC).

De plus, si la sélection des immigrants se fait telle que proposée, soit en fonction des besoins et de la situation du marché du travail, nous pourrions combler davantage de postes dans le secteur du commerce de détail et ainsi conserver l'élément compétitif et rentable de nos entreprises.

Bref, le CQCD est tout à fait en accord avec le MICC lorsqu'il prétend, dans son document de consultation, que la main-d'œuvre immigrante pourra sans doute contribuer à atténuer les impacts importants liés aux éléments suivants :

- le déclin de la population totale
- la diminution marquée de la population en âge de travailler
- la rareté de main-d'œuvre
- le ralentissement de la croissance économique
- les pressions accrues sur les finances publiques

- la baisse du poids relatif du Québec au sein du Canada

➤ **Enjeu linguistique**

Le CQCD appuie également le MICC dans l'importance qu'il donne à la francisation des immigrants, puisque cet élément contribue en grande partie au succès de l'immigration au Québec. Il apparaît donc crucial, à notre avis, que celui-ci investisse davantage d'énergies et de financement afin d'accroître la connaissance et la maîtrise de la langue française par les nouveaux arrivants et ainsi minimiser les risques d'échec de leur intégration au sein des entreprises d'accueil.

Les défis en matière d'accueil et d'intégration

➤ **L'intégration des immigrants au marché du travail**

Concernant les principales difficultés d'intégration auxquelles le secteur doit faire face et selon quelques commentaires reçus par nos détaillants, notons entre autres :

- l'adaptation à la culture de la région
- l'adaptation à la culture de l'entreprise
- l'apprentissage qui se complexifie davantage selon la connaissance de la langue française par l'immigrant

Compte tenu de celles-ci, le CQCD est d'avis que le MICC doit accroître ses outils en matière d'insertion et d'intégration en emploi. Davantage de sessions d'information sur la culture du Québec et de ses régions, du « coaching » et de l'accompagnement tout au long de la période suivant l'admission, s'avèrent également nécessaires. D'autre part, les entreprises continueront d'offrir leur plan de formation en les adaptant en fonction des besoins, afin de faciliter l'intégration de cette main-d'oeuvre. Le CQCD considère que les programmes d'aide aux PME (entre autres le programme PRIME) actuellement en vigueur, constituent des outils nécessaires et doivent demeurer en place. Cela étant dit, les employeurs auront besoin d'un meilleur soutien de la part du gouvernement dans le service d'accueil et d'intégration des immigrants.

Selon nous, un facteur de succès pouvant faciliter l'intégration des nouveaux arrivants est l'éducation acquise dans leur pays d'origine. En effet, l'expérience de l'intégration en milieu de travail vécue par certaines de nos entreprises dénote que plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'adaptation est rapide et réussie. Donc, dans la sélection des candidats, nous pensons que le volet éducation constitue un élément de valeur à privilégier. C'est là qu'entre également en jeu la reconnaissance des acquis et des compétences de ces personnes dont on fait mention dans le document de consultation. Plus le niveau de scolarité des immigrants sera reconnu au Québec, plus il sera possible d'accueillir des immigrants qualifiés.

➤ **La francisation des immigrants**

On fait état, dans le document de consultation, qu'encore aujourd'hui, un bon nombre d'immigrants ne connaissent pas ou très peu la langue française et que le niveau requis de maîtrise de cette langue augmente, dû à la complexité du marché du travail.

Certaines solutions sont également proposées dans le document de consultation, notamment afin d'améliorer et de diversifier l'offre de service en francisation.

Le CQCD désire partager sa grande préoccupation à l'égard de la capacité du gouvernement à mettre les efforts et les effectifs nécessaires pour accroître l'apprentissage du français par les immigrants et de mieux les intégrer sur le marché du travail.

Quant aux entreprises, cette situation représente un défi majeur à divers niveaux. Il y a, dans un premier temps, le fait que la majorité des employés oeuvrant dans le commerce de détail ont un contact direct avec la clientèle. Il s'avère donc très complexe d'embaucher des personnes qui ne parlent pas ou très peu le français. La communication devient difficile également avec les autres membres de l'équipe.

À la lumière de ces constats, le CQCD recommande donc que le gouvernement poursuive et intensifie ses efforts et supporte davantage les entreprises afin d'assurer un plus grand bassin de main-d'œuvre d'immigrants francisés.

➤ **La régionalisation**

Le CQCD est favorable à une meilleure répartition de l'immigration sur le territoire québécois, en respectant cependant le critère primordial et fondamental de la disponibilité de l'emploi. Nous appuyons également le MICC dans l'élaboration du *Programme régional d'intégration*, afin d'augmenter l'établissement et la rétention des immigrants hors de la région métropolitaine. Il est à noter que, dans le secteur du commerce de détail, un grand besoin de main-d'œuvre est plutôt ressenti dans les grands centres urbains. En effet, le manque de main-d'œuvre est encore plus criant dans les métropoles, où la compétitivité et la demande sont de plus en plus accrues dans un contexte économique en pleine effervescence.

De plus, le CQCD souhaite une répartition équilibrée des immigrants en fonction des besoins de main-d'œuvre.

➤ **Le maintien du consensus social**

Le CQCD est d'avis que la gestion de la diversité, qu'elle soit religieuse, ethnique, culturelle ou linguistique, est de plus en plus présente dans la gestion des entreprises et continuera à prendre de l'importance avec l'augmentation de l'immigration.

Le CQCD soutient la mise sur pied par le MICC, du Service-conseil en relations interculturelles, lequel vise à appuyer les employeurs dans l'embauche et le maintien en emploi des personnes provenant des communautés culturelles.

La gestion de l'immigration

Le CQCD appuie fortement le MICC dans son processus de sélection de candidats immigrants qui sont des travailleurs qualifiés représentant une plus forte proportion de jeunes scolarisés, connaissant la langue française et possédant les caractéristiques recherchées par les entreprises.

Une sélection plus vaste est également une option à retenir puisque le secteur du commerce de détail a aussi besoin d'une grande quantité de main-d'œuvre polyvalente,

prête à relever des défis, capable de s'adapter rapidement à la culture de l'organisation et ayant un désir de faire carrière dans ce secteur.

Conclusion

En conclusion, le CQCD partage le point de vue exprimé par la ministre à l'effet que la décision de recourir plus ou moins fortement à l'immigration dépend de la volonté et de la capacité du Québec à intégrer harmonieusement les immigrants accueillis.

Le CQCD réitère son choix quant au **scénario 5 : croissance élevée de l'immigration (60 000 admissions en 2010)**. En effet, tel que commenté dans le document de consultation, l'immigration est un stimulant important qui contribue à :

- retarder ou même empêcher le déclin de la population active
- combler les besoins de main-d'œuvre
- élargir l'expertise québécoise
- accroître l'entrepreneuriat
- favoriser l'accès aux marchés étrangers

C'est pourquoi le CQCD préconise l'adoption de mesures indispensables favorisant à la fois l'accueil, le soutien à l'intégration, la connaissance de la langue française et la rétention pour ces nouveaux travailleurs immigrants qualifiés. Le CQCD recommande également au gouvernement d'accroître ses interventions visant à augmenter l'ouverture à la diversité et encourager le dialogue interculturel ainsi que le rapprochement.